



Le Comité Départemental des Yvelines et

La Compagnie des Archers Villersois

Organisent le

dimanche 16 avril 2023

La Division Départementale Etape 2



Sélectives pour le championnat de France TAE DN

Lieu du tir : **Stade Robillard (derrière le lycée Viollet Le Duc)**
Route de Septeuil 78640 VILLIERS SAINT FREDERIC
L'accès est fléché (GPS N 48° 48' 49" - E 1° 52' 28")

Horaire des tirs : **08H00 Ouverture du Greffe**
08H45 Echauffement sur sa cible
09H15 Début du tir qualificatif pour le classement des équipes en vue de la phase finale

Phase finale: **vers 14H00 2 volées d'essai avant le début des matchs**

Blasons : Classiques et Poulies: 122 cm pour toutes les catégories (voir fiche d'inscription)

Phase finale : Le déroulement se fera sous forme de poules et match de classement pour les équipes classiques et en match Aller / Retour pour les équipes poulies

Inscriptions : Votre composition d'équipe à envoyer à :
david.bonnafe@gmail.com, **avant le 12 avril 2023 minuit**

N'oubliez pas : Les justificatifs de licence au greffe selon le règlement fédéral.

Le concours est ouvert à tous les archers souhaitant faire le tir individuel du matin. Envoyer l'inscription à l'adresse: david.bonnafe@gmail.com. Paiement de 9,00 € le jour du concours.

Une restauration (buvette / sandwiches) sera assurée sur place tout au long de la compétition.
La Compagnie des Archers Villersois met à votre disposition, en vente ou en location (2€) des gobelets réutilisables (plus de gobelets jetables ni de canettes).
Ceux qui ont déjà leur gobelet, pensez à l'apporter !

La tenue blanche ou de compagnie EST OBLIGATOIRE même pour le Coach.

Pas de maillot de SPONSOR